

**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**DU 15 SEPTEMBRE 2020 À 18 H**

*Représentantes et représentants de parents*

Francine Gagné	P		
Janick Laforest	P		
Christian Michaud	P		
Patrick Boisjoly	A		
Patrick Latour	A		

*Représentantes et représentants des enseignantes et enseignants*

Caroline Panfili	P	Dominic Perreault	A
Serge Vincent	P		

*Représentante des professionnels*

Josiane Granger	P
-----------------	---

*Représentantes du personnel de soutien*

Caroline Naud	P
---------------	---

*Représentants des élèves*

--	--	--	--

*Direction de l'établissement*

*Direction adjointe*

Judith Biron	P	Marie-Josée Lazure	P
--------------	---	--------------------	---

## **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 mai 2020.**

*Adoption*

*Ouverture de la séance à 18 h 26. Monsieur Michaud fait la lecture de l'ordre du jour.*

*Sur la proposition de **Monsieur Serge Vincent**, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.*

**# de résolution**

*Adopté 104 - CE*

*19/20 - 041*

## **2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2020.** *Adoption*

*Le procès-verbal avait été envoyé par courriel.*

*Sur la proposition de **Monsieur Serge Vincent**, il est résolu d'adopter le procès-verbal.*

**# de résolution**

*Adopté 104 - CE*

*19/20 - 042*

### **2.1 Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre.**

*Madame Biron mentionne que l'argent des masques a été donné. Madame Caroline Panfilí fait un suivi sur le bal et le gala.*

*Sur la proposition de **Madame Caroline Panfilí**, il est résolu d'adopter le suivi.*

**# de résolution**

*Adopté 104 - CE*

*19/20 - 043*

## **3. Questions du public**

*Pas de public, pas de questions.*

## **4. Points de la présidence**

*Pas de point.*

### **4.1 Courrier**

*Pas de courrier.*

## **5. Points de la direction d'école**

*Madame Biron rassure les membres, parle des groupes et du fonctionnement en temps de Covid. Elle explique qu'il n'y a pas d'option et d'enrichi, car la priorité était de répondre aux béquilles des élèves. Elle mentionne aussi que tous les groupes ont un titulaire, que le co-enseignement est maintenu et que chaque niveau a son TES.*

### **5.1 COVID-règles sanitaires**

*Madame Biron parle des diners sont réduits, qu'il y a une rotation pour l'accès à la cafétéria et que les récupérations et/ou périodes d'activités sont à venir. Du personnel passe dans les classes pour informer les élèves de leur adresse courriel et du fonctionnement en cas de fermeture de l'école. Madame Biron explique qu'il y a du personnel supplémentaire pour la désinfection, que les élèves doivent nettoyer leur espace de classe et lorsqu'ils vont à la toilette. Madame Granger passe le commentaire que les élèves sont très à l'ordre. Monsieur Vincent renchérit en disant que la plupart des élèves sont heureux d'être de retour à l'école et ils se trouvent chanceux d'avoir un casier. Madame Biron dit que le défi avec les élèves sont les pauses et que les élèves doivent continuer de collaborer.*

### **5.2 Activités avec ou sans dérangement**

*Pas d'activités*

**# de résolution**

*Aucun*

### **5.3 Organisation scolaire**

*Madame Biron dit que l'organisation se fait par les enseignants en collaboration par matière afin de développer des stratégies et de partager des informations. Elle dit qu'il faut continuer de donner des moments de qualité aux enseignants et maintenir la formation des enseignants.*

## **6. Points des représentants des élèves**

*Il n'y a pas d'élèves.*

## **7. Rapport du représentant du comité de parents**

*Monsieur Michaud parle de la rencontre du 10 juin en zoom (environ 20 participants) et des sujets abordés; comité transitoire consultatif, projet loi 40, explication de l'organigramme et nouvelle façon de faire. Il mentionne qu'il y a eu beaucoup d'échanges sur les cours en ligne durant la pandémie et qu'il y avait un taux de 42 % de fréquentation des élèves. Le prix reconnaissance a été mis sur la glace ainsi que les comités et les congrès sont annulés. M. Michaud informe aussi qu'un parent du CÉ sera élu afin de siéger sur le comité de parents de l'année 2020-2021.*

## **8. Autres Points**

*Pas d'autres points*

## **9. Date de la prochaine séance**

*Le mardi 13 octobre 2020 à 18 h 30.*

## **10. Clôture de la séance**

*La séance se termine à 18 h 54.*

*Sur la proposition de **Monsieur Christian Michaud**, il est résolu de clore la séance.*

**# de résolution**

*Adopté 104 - CE*

*19/20 - 044*

-----  
*Président (e)*

-----  
*Judith Biron*